

Office de la Recherche Scientifique

RE Technique Burkina Faso

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

MINISTERE DE L'ECONOMIE RURALE

SERVICE DU GOUVERNEMENT

VALLEE DU GENERAL

ETUDE HYDROLOGIQUE DU TORO

Interprétation des mesures effectuées par le SOGETHA

en 1960 et 1961

par M. Djeffal

TOULOUSE 30

OFFICE de la RECHERCHE SCIENTIFIQUE
et TECHNIQUE OUTRE-MER

REPUBLIQUE ISLAMIQUE
de MAURITANIE

MINISTERE de l'ECONOMIE RURALE
SERVICE du GENIE RURAL

VALLEE du SENEGAL

Organisation pour la Mise en Valeur
du Fleuve Sénégal (OMVS)
Haut Commissariat
Centre Régional de Documentation
Saint-Louis

ETUDE HYDROLOGIQUE du TORO

(Interprétation des Mesures Effectuées
par la SOGETHA en 1960 et 1961)

M. ROCHE

Juillet 1962.

Par Convention entre le Service du Génie Rural de MAURITANIE et l'Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer, ce dernier organisme a été chargé d'interpréter les mesures hydrométriques effectuées par la SOGETHA en 1960 et 1961 dans la vallée du SÉNÉGAL.

Le présent rapport concerne en principe la région comprise entre BOGHE et le BAWADJI, un peu à l'Ouest de PODOR, désignée sous le nom de TORO. Cette région a déjà fait l'objet d'une étude publiée sous le titre "Prospection Hydroagricole du CHEMAMA Oriental de BOGHE à PODOR", par le Génie Rural. Ce dernier rapport comporte entre autre une étude détaillée des caractéristiques géographiques et hydrographiques.

I - ORGANISATION de la CAMPAGNE 1961 -

Le but des études hydrologiques entreprises par le Génie Rural dans la région du TORO est analogue à celui qui avait été envisagé pour le LAO. Les campagnes d'observations ont donc été organisées sur les mêmes principes et comportent les mêmes insuffisances dues à la modicité des crédits disponibles.

En 1961, 34 échelles avaient été installées. Elles ont été en général exploitées de façon régulière, sauf la 27A qui n'a pas été lue du tout. Le réseau a été renforcé en certains points particuliers pour la campagne 1962 : échelle d'AFNIA (22C), COLLENGAL de MOÏ-MOÏ (28B), trois échelles supplémentaires à HAMANI et OUINI (35B-35C-35D), N'DIAK (40B), M'BOUL (45). En 1962, l'échelle de BALE (27A) a été suivie ; par contre, l'échelle 32 a été abandonnée et on note quelques relevés très incomplets ou inutilisables (37-38-39).

Les cotes absolues des éléments de ces différentes échelles figurent sur le tableau I.

La région du TORO a été divisée, pour l'interprétation des résultats, en 13 zones représentant approximativement des unités hydrauliques (cartes 1 et 2).